

DEMANDEUR D'EMPLOI



MS CACES® R486 PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES

100% présentiel

Public visé : Toute personne destinée dans l'entreprise à la conduite des plates-formes élévatrices de personnes (PEMP), même de manière occasionnelle

Prérequis : Etre âgé de 18 ans minimum. Les participants devront être équipés de leurs chaussures de sécurité, d'un casque et d'une tenue adaptée. Avoir son harnais de sécurité est un plus

Accessibilité aux personnes handicapées

Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

Connaître toutes les consignes permettant d'effectuer toute les manoeuvres en sécurité
Réaliser toutes les vérifications avant, pendant et après le poste.
Réaliser des travaux avec la P.E.M.P (Plate-forme Elevatrice Mobile de Personnes) en adéquation

Les + de la formation





MS CACES® R486 PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES

Contenu de la formation

1. Partie Théorique

Législation et réglementation.
Consignes d'utilisation.
La plaque constructeur (lecture).
Interdictions formelles.
Zone de sécurité et de balisage.
Montée et descente.
Alimentation électrique.
Cas de renversement.
Rambarde de sécurité.
Descente de l'appareil.
Contrôle médical de l'opérateur.
Mise en sécurité.
Mise au garage.

2. Partie Pratique

Présentation des appareils de l'entreprise.
Évolution à vide dans un circuit matérialisé.
Vérification avant élévation.
Accès au plateau.
Travaux en hauteur.

Les participants devront être équipés d'une tenue adaptée et de chaussures de sécurité





MS CACES® R486 PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Pour tous les modules : La méthode utilisée est basée essentiellement sur la pratique, le visuel et la mémoire, avec remise d'un support pédagogique spécifique

Résultats attendus

- En cas de réussite aux épreuves de certification, obtention du certificat CACES® R486
- Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité sera remis sous condition de réussite aux tests.

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

Animateur (trice) de Formation avec un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine et à jour des compétences requises

Modalités et délai d'accès

Etre âgé de 18 ans minimum.
Les participants devront être équipés de leurs chaussures de sécurité, d'un casque et d'une tenue adaptée. Avoir son harnais de sécurité est un plus

